



COMITE DE COORDINATION REGIONAL

Identification du CCR :

**ALSACE – LORRAINE – CHAMPAGNE-
ARDENNE**

Note d'opportunité n°1 :
Contextes politique et sportif du territoire

Pour une meilleure appréhension des paysages sportifs locaux et en complément des états des lieux réalisés pour chaque structure territoriale, les CCR sont invités à élaborer une note d'opportunité présentant le contexte sportif et politique de leur territoire.

Cette note sera un outil d'aide à la décision en vue d'établir des scénarios de réorganisation territoriale. Elle a pour but d'apporter un éclairage aussi qualitatif que possible sur les problématiques rencontrées dans les territoires, les risques auxquels ils sont potentiellement exposés et les opportunités qui s'offrent à eux.

La trame qui vous est proposée ci-dessous n'est pas exhaustive. Nous vous invitons donc à apporter toute information complémentaire que vous jugeriez utile en vue de disposer d'un panorama fidèle et pertinent de l'environnement dans lequel évolue le basket sur votre territoire.

Ce document devra être envoyé pour le 31 janvier 2016 à Matthieu Lachenaud à l'adresse suivante :
mlachenaud@ffbb.com

I – Eléments de contexte politique :

Précisez tout élément relatif au contexte politique local et susceptible d'avoir un impact sur la réforme de nos structures.

Vous êtes notamment invités à identifier les présidents des conseils départementaux et régionaux (au 1^{er} janvier 2016), ainsi que leurs courants politiques.

Vous pouvez également faire part, le cas échéant, des relations privilégiées instaurées avec les partenaires publics, ou, a contrario, des difficultés ou relations conflictuelles rencontrées avec elles.

LA LIGUE D'ALSACE

L'ACAL est présidée par Philippe RICHERT (LR)

Le conseil départemental du Bas-Rhin est présidé par Frédéric BIERRY (LR)

Le conseil départemental du Haut-Rhin est présidé par Eric STRAUMANN (LR)

L'Eurométropole de Strasbourg est présidée par Robert HERRMANN (PS)

La ligue entretenait d'excellentes relations avec l'ex conseil régional d'Alsace et compte bien les poursuivre avec le nouveau Conseil Régional. A ce titre, l'ancien vice-président en charge du Sport à la Région Alsace sera nommé président de la commission Sports du nouveau Conseil Régional, le 9 février 2016, en la personne de Jean-Paul OMEYER. Ce président de commission a accepté la demande de rendez-vous pour les trois présidents de ligues de l'ACAL, ce 11 février 2016 à Strasbourg.

LES COMITES 67 ET 68

Pour le 67 : le conseil départemental n'apporte plus de soutien aux sports, si ce n'est une participation aux frais de licences pour les jeunes. Il n'y a plus de convention en cours. Les restrictions budgétaires sont de mises ; courant février les orientations budgétaires seront connues et diffusées aux clubs.

Pour autant, les relations ne sont pas conflictuelles.

L'Eurométropole de Strasbourg assurera la gestion des équipements sportifs, mais pour l'heure aucune option n'a été retenue quant au soutien financier des associations sportives. Pour l'instant, un premier contact a été pris avec cette instance uniquement sur le plan sportif.

Pour le 68 : une convention est encore en cours avec le conseil départemental, elle est renouvelable tous les deux ans. Les subventions sont en baisse à hauteur de 10%.

Les relations entre le comité de basket et le conseil départemental sont de bonne qualité.

LA LIGUE CHAMPAGNE-ARDENNE

Les Présidents des Conseils Départementaux au 1^{er} Décembre 2015

Ardennes : M. Benoit Huré, (LR) sénateur des Ardennes – Président du Conseil Départemental

Aube : M. Philippe Adnot, (non inscrit) sénateur de l'Aube – Président du Conseil Départemental

Marne : M. René Paul Savary, (LR) sénateur de la Marne – Président du Conseil Départemental

Haute-Marne : M. Bruno Sido – (LR) sénateur de la Haute-Marne - Président du Conseil Départemental

Le nouveau Président de la nouvelle région est Philippe Richert.

Noter aussi que les villes principales de la Ligue sont administrées par :

Reims : M. Arnaud Robinet, (LR) Député, maire de Reims

Reims Métropole : Mme Catherine Vautrin (LR) députée, Présidente de la Métropole

Troyes : M. François Baroin (LR) sénateur, maire de Troyes

Charleville-Mézières : M. Boris Ravignon (LR)

Châlons-en-Champagne : M. Benoist Apparu (LR)

Concernant les relations que notre Ligue entretient avec les structures territoriales et plus particulièrement le Conseil de Région, nous devons reconnaître qu'elles sont d'une excellente qualité.

COMITE DES ARDENNES (CD08)

1* Le Conseil général des Ardennes apporte un soutien financier aux différentes disciplines sportives du département avec une aide importante aux clubs de haut-niveau, principalement le Basket.

Une aide est également apportée par le Conseil Général au Comité de Basket sous forme d'une subvention au poste du CTF

En conclusion : relation très étroite avec les services du Conseil Général

2* Le basket bénéficie aussi d'une aide de la ville de Charleville-Mézières par le biais de la Communauté d'Aglo qui verse des subventions aux clubs PRO.

COMITE DE LA MARNE (CD51)

La politique sportive de la Marne en 2015 se décompose principalement ainsi :

* **Sport pour tous :**

° Octroi de 10€ par licence de 6 à 18 ans pour les associations agréées

° Contrat d'objectif avec les Comités Départementaux pour les sélections jeunes

° Aide à la participation des stages sportifs et à la formation des éducateurs, juges et arbitres bénévoles.

° Aide à l'investissement pour les communes et associations ayant reçu l'agrément du ministère des sports

° Aide aux sportifs de haut niveau

LA HAUTE-MARNE ET L'AUBE (CD10 / CD52)

Le CD10 entretient de bonnes relations avec les partenaires institutionnels suivants :

° Conseil Régional : Pour l'évènementiel

° Conseil Départemental : Pour le fonctionnement, le contrat d'objectif et l'évènementiel

° Grand Troyes : Politique de la Ville et l'évènementiel

LA LIGUE DE LORRAINE

Conseil départemental 54

Président KLEIN Matthieu PS

Aides accordées au basket :

- Développement et Fonctionnement

- Aides aux manifestations

- Aides en matériel : paniers – appareil de chronométrage

Conseil départemental 55

Président LEONARD Claude UMP

Aides accordées au basket :

- Subventions de Fonctionnement

Conseil départemental 57

Président WEITEN Patrick UDI

Aides accordées au basket :

- Développement et Fonctionnement
- Aides aux manifestations
- Aides en matériel : paniers – appareil de chronométrage
- Aide au pôle masculin

Conseil départemental 88

Président VANNSON François UMP

Aides accordées au basket :

- Contrats d'Objectifs
- Appel à projet
- Clubs – Charte du Sport

Région = Président nouveau RICHERT Philippe – LR

Conseil régional de Lorraine : Ancien MASSERET Jean Pierre PS

- Convention de développement
- Aides aux pôles
- Aides aux manifestations
- Aide aux clubs nationaux
- Total des aides au basket lorrain en 2015 : 576 487 Euros voir document joint
- Aide au fonctionnement et à l'investissement de la Maison Régionale des Sports de Tomblaine dont la Région est propriétaire

II – Eléments de contexte sportif :

Précisez le contexte sportif dans lequel évolue le basket-ball sur votre territoire.

Vous pourrez notamment indiquer la place du basket au sein du paysage sportif local (positionnement du basket par rapport aux autres sports, identification des « foyers » de pratique, particularités régionales historiques ou traditionnelles, émergence de certains sports, etc.).

Il conviendra également de faire état des problématiques locales relatives aux équipements (identification des zones sous-équipées, occupation des salles) et au haut niveau (représentativité sur le territoire).

LA LIGUE D'ALSACE

Depuis près de trois décennies, le nombre de licenciés est en progression constante en Alsace.

Ce 22 janvier 2016 nous comptons 21750 licenciés dont 36,43% de féminines ; soit une progression totale de 2,61%

Dans le 67 : les 15000 licenciés seront dépassés cette saison, avec une progression de près de 4% ; les féminines représentent 37,64%

Dans le 68 : les effectifs sont quasi stables (- 0,12%) avec 6800 licenciés dont 33,78% de féminines.

Le championnat régional comporte :

14 équipes en **PNM**

14 équipes en **PERM**

12 équipes en **PNF**

12 équipes en **PERF**

Toutes les catégories de jeunes M et F sont occupées, des **U13 aux U20**

1pôle mixte M et F

Le championnat de France comporte :

Pro A : SIG

Pro B : Souffelweyersheim

NM1 : Mulhouse

NM2 : 3 équipes : BCGO Gries-Oberhoffen, KBCA Kayzersberg-Ammerschwahr, WOSB Wasselonne-Otterswiller-Saverne

NM3 : 8 équipes : AUS Schiltigheim, BCGO Gries-Oberhoffen, Geispolsheim, Guebwiller, Holtzheim, Pfastatt, Rixheim, Weitbruch

LF2 : SIG

NF1 : Geispolsheim

NF2 : 2 équipes : Furdenheim, Mulhouse

NF3 : Berrwiller-Staffelfelden, BCGO Gries-Oberhoffen, Geispolsheim, Libellules Strasbourg, SIG 2, Vosges du Nord

Toutes les équipes Elites M et F sont représentées

Le basketball se situe en seconde position derrière le football (80000 licenciés), mais devant le handball (14000 licenciés) et le badminton (7000 licenciés) en nombre de participants.

On constate l'émergence de l'athlétisme par ses courses sur route à des fins caritatives (exemple : femmes de cœurs), du futsal et du football féminin, ainsi que le sport santé.

Les équipements sportifs en ouvrage sont saturés tant ils sont fréquentés, si bien que notre sport ne peut plus être développé, sauf dans les quelques rares déserts comme les vallées vosgiennes dans le 68 ou dans le Ried au sud et au nord du 67. Il n'y a pas de perspectives de nouvelles salles à moyen terme.

D'autre part, la gratuité des équipements devient l'exception, le coût horaire pour les clubs varie de 5€ à 75€ l'heure selon les communes ; la location payante pour les salons, les marches populaires etc., devient la règle pour lutter contre les coûts de fonctionnement.

LA LIGUE CHAMPAGNE-ARDENNE

La Ligue Régionale de Champagne-Ardenne (LR 09) (*chiffres au 01/12/2015*) : 6250 licenciés

4 Comités Départementaux (*chiffres au 01/12/2015*)

CD 08 : environ 1300 licenciés

CD 10 : environ 1300 Licenciés

CD 51 : environ 3200 licenciés

CD 52 : environ 400 licenciés

Les foyers de pratique sont concentrés essentiellement autour des grandes agglomérations que sont Reims, Charleville, Troyes, Châlons-en-Champagne, mais plusieurs «petits» clubs sont dispersés dans nos campagnes (Sézanne, Fère Champenoise, Givet, Chaumont, Langres, Romilly-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Mourmelon...) rendant les déplacements longs et parfois difficiles en période hivernale.

Place du basket dans la région : Le football reste le premier sport d'équipe en nombre de pratiquants, avec des représentants en Ligue 1 (Reims et Troyes).

Le basket est représenté au haut niveau par le club de Pro A de Chalons-Reims et le club de Pro B de Charleville-Mézières en masculin, et les Flammes de Charleville-Mézières en Ligue Féminine.

Reims Basket Féminin, évolue en Ligue Féminine 2 et Sainte-Savine en NF 1.

Saint-Dizier, Saint-André les Vergers, Vrigne-Charleville et Récy St Martin en NM 3 (Poule J pour la saison 2015/2016).

Le bassin de Charleville est une terre de basket avec une équipe au passé historique valorisant (Champion de France, vainqueur de la Coupe de France...) Dont sont issus aussi des joueurs réputés (Famille Beugnot par exemple)

La représentativité du basket dans le mouvement sportif régional :

Nombre d'habitants fin 2014 : 1 330 000

Sport	Nbr de Licenciés	Taux de Pénétration
Football	42500	3.22
Hand Ball	5600	0.42
Badminton	2708	0.21
Basket Ball	6300	0.47

COMITE DES ARDENNES (CD08)

Deux disciplines sportives ont marqué le département des Ardennes par Le FOOTBALL avec le club de SEDAN et le BASKET avec l'Etoile de Charleville.

La ville de Charleville a inscrit dans son programme d'investissement avec une participation pratiquement à part égale avec le Conseil Général. Cette Aréna de 3000 places a été inaugurée en septembre 2015.

COMITE DE LA MARNE (CD51)

Volonté réussie pour les deux clubs principaux de la Marne, malgré des municipalités politiquement éloignées, le RCB à Reims et l'ESPE à Châlons-en-Champagne ont réussi en s'alliant, à créer le CCRB, qui évolue aujourd'hui en Pro A. Il faut noter que les sections amateurs des 2 clubs demeurent. »

On retrouve du Basket autour de ces deux grandes villes.

LA LIGUE DE LORRAINE

Le basket lorrain est en pleine progression de licenciés depuis 2009 passant de 10 571 au 31/05/2009 au 31/05/2015 soit une progression de 1 377 licenciés = 13,02 %, ceci se poursuit sur cette saison deux départements ayant déjà à ce jour dépassé leurs chiffres de fin 2015.

Par contre le rapport Hommes Femmes reste faible avec un taux de féminines de seulement 27,57 %

Statistiques et graphiques joints

Les championnats de Lorraine comportent :

- en hommes :
 - o 14 clubs en Pré National
 - o 2 poules de 12 en Excellence Régionale
 - o 2 poules de 12 en Honneur Région
- en femmes :
 - o 12 clubs en Pré National
 - o 2 poules de 12 en Excellence Régionale en seconde phase à compter de janvier après une phase inter départemental géographique

En championnat de FRANCE :

- Le SLUC Pro en Pro A
- Le GET VOSGES en NM1
- Joeuf et l'Union Sainte marie Metz en NM2
- Saint Die, Mirecourt, Silvange Et Longwy Réhon en NM3
- METZ et ASPTT Nancy Tomblaine en NF3

Les championnats Jeunes régionaux se pratiquent dans toutes les catégories d'âges en masculins et en féminines uniquement en U17 et U15 ce en première phase pour la qualification inter zone.

Le basket lorrain souffre de sa cartographie avec des déserts Behren – Sarrebourg Longwy qui ont amené des villes mosellanes à s'inscrire au niveau fédéral en Alsace : Bitche – Hampach et Phalsbourg

Afin de pallier à ses inconvénients les départements organisent des championnats communs Meurthe Moselle Moselle Meuse Meurthe Moselle et voir Meurthe Moselle Vosges

A noter le statut particulier des clubs mosellans sous le régime Alsace Moselle

La concurrence face au basket est exercée par le Handball surtout en Moselle et par le Futsal mais également chez les filles par le football ainsi que les ports individuels Trail - Triathlon

Les problèmes de la sidérurgie et du textile ont fait disparaître à haut niveau des clubs comme Auboué Nilvange Granges et Hennezel

Les Vosges comme la Meuse ont deux pôles d'activité concentrée avec des déserts autour – Pour la Meuse Verdun Souilly Charny sur le haut proche de la Haut Marne et le sud avec Bar le Duc et Revigny. Les Vosges ont une concentration sur l'Est Saint Dié Epinal et sur l'Ouest avec le BC Thermal

La Meurthe Moselle souffre un peu des mêmes problèmes avec Nord et Sud mais par contre à une concentration de licenciés sur l'agglomération de Nancy avec plus de 1 700 licenciés = du tiers du département.

N.B. Certains éléments cités dans ce §2 peuvent alimenter le §3 et vice-versa

III – Eléments de contexte dans le cadre de l'harmonisation :

- *Pour les structures potentiellement concernées par une fusion, identifiez les problématiques pouvant constituer des difficultés ou des atouts en vue des travaux d'harmonisation (ex : point bloquant dans la rédaction des statuts, différence de coût entre les licences, disparité dans les championnats soumis à désignation d'arbitres, etc.).*

- *Pour les structures non concernées par une fusion, cette section doit permettre d'identifier les forces et faiblesses de la gouvernance et de l'organisation actuelle.*

LA LIGUE D'ALSACE

Les comités de la ligue d'Alsace ne sont pas concernés par une éventuelle fusion, le nombre de licenciés dans chaque instance étant suffisant pour organiser son propre championnat.

Il est fortement souhaitable que le championnat de Nationale 3 devienne un championnat « grande région ACAL », mas que les autres divisions restent géographiquement au niveau actuel, surtout pour une raison de distance kilométrique à parcourir.

L'exemple flagrant est celui du championnat Interrégional jeunes actuel : il est inadapté au niveau de compétition attendu, pour preuve l'écart de points entre les premiers et les derniers.

Aligner toutes les compétitions sur la nouvelle région, entraînerait un risque de perte de niveau en championnat jeunes, cette perte serait inexorablement reportée dans les années futures sur le championnat senior.

Ensuite, entre les trois anciennes régions, la disparité est énorme sur le plan financier, pour preuve l'écart de la « part licence » entre les 3 ligues qui est la conséquence du nombre de licenciés ; sans omettre que l'ensemble des lignes budgétaires ne sont pas encore harmonisées.

Enfin, une disparité importante en matière de ressources humaines :

- dans le 68 : 4 salariés à temps plein dont 1 emploi aidé.
- dans le 67 : 9 salariés, dont 1 apprenti et 1 emploi aidé, 4 services civiques
- à la ligue : 2 salariés à temps plein

Cependant, il n'y aura aucune difficulté sur le plan patrimonial, aucune de nos trois instances n'étant propriétaire de biens immobiliers.

Au total, si l'aspect sportif d'une éventuelle fusion entre les trois ligues ne pose pas de problème, sous condition que le calendrier sportif ne concerne que le championnat de France de nationale 3, les difficultés liées aux ressources humaines et à l'harmonisation des finances sont inéluctablement un frein important.

La réunion des trois présidents de ligue avec le président de la « commission sports » du conseil régional de l'ACAL ce 11 février 2016 devrait être un début de réponses aux problèmes visés supra.

LA LIGUE CHAMPAGNE-ARDENNE

Fusion en cours entre les CD 10 et 52, (respectivement 1200 et 800 licenciés-environ)

Dans le cadre d'une future fusion dans la grande région ACAL, une récente réunion de la CCR a mis en évidence, une nette disparité entre les parts « ligue » du montant des licences :

Notre Ligue Champagne-Ardenne demande la plus grosse participation (de l'ordre de 17,00€), alors que nos voisins de Lorraine (environ 12,00€) et d'Alsace (environ 8,00€) peuvent se satisfaire d'une cotisation inférieure, grâce à un volume de licenciés très nettement supérieur au notre.

Les organisations de personnel sont directement liées à cet état de fait, car notre ligue emploie 4 agents, complétant les emplois des CD 08 (1), CD 10 (7), CD 51 (1) et CD 52 (1).

Il est important de préciser que sur les 4 salariés Ligue, 2 ont en charge la gestion du Pôle Espoir Mixte, l'un à plein temps et le second à mi-temps (emploi aidé CAE-CUI)

COMITE DES ARDENNES (CD08)

La Région Champagne Ardenne apporte un soutien aux clubs de haut niveau mais dans des proportions modestes.

L'aide apportée au Comité Marne ne suffit pas à payer le salaire chargé du CTF au poste au Comité.

Le comité des Ardennes a dû se séparer de sa secrétaire salarié pour raisons budgétaire et cette fonction est aujourd'hui assurée bénévolement par les élus et le Président.

Dans l'avenir, il est évident qu'il sera difficiles de trouver des bénévoles pour assurer sérieusement toutes ses missions de secrétariat.

COMITE DE LA MARNE (CD51)

Structure non concerné par une éventuelle fusion avec un Comité voisin.

Les FORCES :

- * Les résultats positifs en termes de licenciés en filles comme en garçons.
- * Très bonne gestion du comité : reversement d'argent aux clubs sur les bénéfices
- * Championnats départementaux dans toutes les catégories, masculines et féminines

Les FAIBLESSES:

- * Fin de mandat
- * Pas de salariés au secrétariat
- * Rapports avec la Ligue pas toujours évidents

Si une fusion des 3 ligues était envisagée, la disparité du nombre de licenciées pourrait être une faiblesse pour certain mais ou une force pour d'autres

COMITE DE LA HAUTE-MARNE ET AUBE (CD510 / CD52)

Fusion en projet CD10/CD52 (respectivement 1300 et 500 licenciés environ)

Problématique de la fusion

Différence de coût des licences, étendu du territoire issu de la fusion, distance entre les points les plus extrêmes 170 km

Le projet de développement du CD10 basé sur la mutualisation des moyens avec ses clubs (éducateurs sportifs) son agrément dans le cadre de la Politique de la Ville, sa communication s'appuyant sur l'organisation d'évènementiel (tournois internationaux équipe de France jeunes) la présence d'une section sportive, la faiblesse du bénévolat d'engagement, font que pour répondre à ses projets de développement, il a été nécessaire de recruter des salariés administratifs et des éducateurs sportifs pour mettre en place une organisation opérationnelle qui puisse répondre aux projets développés et pour soutenir les clubs. Cette stratégie progressive de développement a permis au CD10 de voir passer ses effectifs licenciés en sept saisons de 1057 à 1328.

Cette phase d'organisation opérationnelle se terminera en juin 2016 avec la fin de trois contrats salariés aidés. L'effectif salarié au 31/12/2015 suite à l'attribution par l'Etat d'un emploi Citoyen est de 7 salariés équivalent 5 temps plein et 3 de ces 7 salariés sont mutualisés avec des clubs.

LA LIGUE DE LORRAINE

Les tarifs des licences sont à harmoniser entre les quatre départements (Tarifs joint)

Pour les arbitres au niveau de la charte :

En Lorraine, tous les championnats sont à désignation – jeunes compris

En 54 : Seul le championnat qualificatif à la Région

En 55 : Tous sauf U11 et U09

En 57 : Tous

En 88 : Seul le championnat qualificatif à la Région

Tout le monde utilise la péréquation pour le paiement des arbitres ;

Au niveau des salariés

La Ligue a trois salariés :

- 1 Directeur Administratif classe 6 également Responsable adjoint du pôle féminin
- 2 secrétaires pour 1,8 équivalents temps plein
- 13 intervenants Pôles et Stages pour la durée de leurs interventions

Le CD 54 a :

- Une administratif
- 1 CTF
- 1 Technique

Le CD 55 a :

- ½ administratif
- 2 Techniques à temps partiels

Le CD 57 a :

- Une administratif
- Un Technique

Le CD 54 a :

- ½ administratif
- 1 CTF
- 1 apprenti Technique

On ne peut finir sans rappeler l'existence de la Maison Régionale des Sports qui possède sièges des ligues et salle de réunions multiples sous toutes formes et situé au centre de la nouvelle Région

Ainsi que la présence du Centre de Formation du SLUC avec 35 apprentis, Un Creps proche de la MRSL et deux pôles masculin à METZ et féminin à Nancy

IV – Autres éléments :

Précisez tout autre élément relatif au contexte local (particularités et spécificités démographiques, géographiques, conjoncturelles...) et susceptible d'avoir un impact sur les travaux liés à la réforme territoriale.

LA LIGUE D'ALSACE

La ligue ou les comités alsaciens pourraient être tentés par la proximité frontalière de l'Allemagne et de la Suisse pour s'étendre, mais les affaires sont compliquées pour des questions de niveau de jeu, de modes de financement et surtout de soutien financier de la part de nos instances politiques. Cependant, les échanges sont fréquents sous forme de stages de jeunes joueurs et d'entraîneurs. Actuellement, il existe un tournoi de Noël se déroulant sur 3 jours, qui regroupe les équipes du Luxembourg, de l'Alsace, de la Lorraine et du Bad Wurtemberg ; le lieu de la compétition est tournant entre les quatre régions.

En conclusion, quelle que soit la solution choisie pour la réforme territoriale, il paraît important de préciser que la gouvernance qui sera mise en place de devra pas constituer un mille feuilles supplémentaire, mais une instance avec des missions précises bien définies, notamment en matière financière, patrimoniale et de ressources humaines.

Quant à l'Assemblée plénière de cette nouvelle structure, pour en faciliter le bon fonctionnement, il faudrait qu'elle soit composée des représentants des instances actuelles auxquelles il faudra rajouter des délégués comme c'est déjà le cas lors de l'Assemblée générale fédérale.

Pour mémoire, l'Alsace tout comme la Moselle, est gérée par le droit local, ce dont il faudra tenir compte lors du dépôt de nouveaux statuts.

LA LIGUE CHAMPAGNE-ARDENNE

Comme on peut le constater sur la carte ci-dessous, notre région souffre d'une cartographie compliquée, toute en longueur avec environ 400km du Nord au sud pour environ 4h00 de déplacement aller.

Nous pouvons constater de grand désert de basket dans le sud de la Marne et l'ensemble de la Haute-Marne.

La très forte disproportion de licenciés d'un département à l'autre nous pénalise énormément dans l'organisation de nos structures.

Le Comité de Haute-Marne n'ayant que 5 clubs sur son territoire, il est toujours très compliqué de les intégrer à nos championnats.

La proximité de la Belgique du Comité des Ardennes, tente les clubs frontaliers.

COMITE DES ARDENNES (CD08)

Notre département est aujourd'hui confronté, comme d'autres, aux problèmes financiers du au taux important de chômage. Le budget concernant l'aide sociale dans le département est exponentiel. De ce fait nos instances ont baissé nos subventions tant vers les clubs que le Comité. Les aides de l'état vers les départements ayant tendance à baisser, les élus sont confrontés à des choix politiques sans doute peu favorables aux sports en général.

Concernant le nombre de licenciés, nous stagnons mais le nord du département principalement a vu fondre les effectifs de clubs voir disparaître. La fermeture des fonderies et des grandes entreprises a provoqué une fuite des populations et par conséquent une baisse de la démographie.

COMITE DE LA MARNE (CD51)

Quel devenir pour le sport français avec la réforme territoriale ?

Déjà au sein des 28 états membres de l'Union Européenne on dénote une grande hétérogénéité des institutions sportives.

Ce qui caractérise les modes nationaux du sport, c'est l'implication plus ou moins forte des pouvoirs publics. Dans les pays de l'Europe du Nord, il y a une faible emprise des pouvoirs publics sur les organisations sportives. Ce sont les fédérations qui gèrent (Allemagne, Hollande, Norvège, Suède.....).

La France, l'Espagne ou le Portugal par exemple, subissent un modèle interventionniste de l'état. Le développement et la promotion du sport sont souvent considérés comme une mission d'intérêt général.

Mais ce système s'essouffle !!!

- * Manque de budget de l'état
- * Représentation du mouvement sportif restreinte
- * Poids croissant des collectivités locales

Avec cette réforme territoriale.

- * Renforcement des compétences des régions
 - ° Recherche d'économie de fonctionnement
 - ° Réduire le poids des caractéristiques personnelles des élus
 - ° Réduire le poids du contexte sportif local.
- * Mais avec des compétences toujours partagées entre les communes, les départements et les régions.
 - ° Il faut donc que les régions soient chefs de file de la compétence sportive.

EN CONCLUSION POUR NOTRE NOUVELLE REGION GRAND EST

Comment La Marne, Les Ardennes, l'Aube et la Haute-Marne vont-ils pouvoir se faire entendre demain face à la Moselle, La Meurthe-Moselle, La Meuse, les Vosges, le Bas et le Haut Rhin ???

LA LIGUE DE LORRAINE

On ne peut finir sans rappeler l'existence de la Maison Régionale des Sports qui possède sièges des ligues et salle de réunions multiples sous toutes formes et situé au centre de la nouvelle Région

Ainsi que la présence du Centre de Formation du SLUC avec 35 apprentis, Un Creps proche de la MRSL et deux pôles masculin à METZ et féminin à Nancy

La superficie de la Région et sa structure amène les causes décrites plus avant, la forme du département 54 conduit à des championnats géographiques avec la Meuse et surtout la Moselle.

La population de la région est en légère hausse sur les 4 années

Des conventions avec l'USEP existent dans les 4 départements et le 54 est le numéro 1 en FRANCE des Licences contacts

Au niveau du patrimoine

La ligue est locataire de la Maison des Sports

Le 54 est propriétaire d'un appartement qui a besoin de s'agrandir moyens financiers nécessaires pour le faire

Le 55 est Locataire

Le 57 est locataire à la Maison des Sports

Le 88 est propriétaire.